

Détails de production du mois de janvier :

La production nucléaire a représenté 68,5 % de la production (75,5 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 7 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (12,7 % en puissance brute du parc),
- 38 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (63,5 % en puissance brute du parc),
- 26 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (42,1 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour rechargement.

Statistiques des données définitives du mois de janvier :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 79,5 % pour le nucléaire,
- 33,6 % pour les combustibles fossiles,
- 33,1 % pour l'hydraulique,
- 33,7 % pour l'éolien,
- 6,4 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 78 % et le minimum a été de 2,3 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 43,8 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 21,5 % de la production, 11,5 % pour l'hydraulique, 7,6 % pour l'éolien, 0,8 % pour le solaire et 1,6 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 23,8 % de la consommation, 12,7 % pour l'hydraulique, 8,4 % pour l'éolien, 0,9 % pour le solaire et 1,7 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en baisse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 10 % de la production (11,1 % de la consommation), soit une légère augmentation par rapport au mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (33,7 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (6,4 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (6,5 °C) a été supérieure à la température moyenne de référence (4,9°C). Les températures ont été supérieures à la température de référence, sauf pendant la période du 19 au 26 (voir page 27). Cette période froide où la ressource éolienne était faible (voir page 15) a nécessité une production à partir des combustibles fossiles plus importante, y compris à partir du charbon (voir page 9) ainsi qu'une importation (voir page 31).

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 88,4 % (87 % en janvier 2019). La quantité de CO₂ rejetée a été de 41,7 g/kWh alors qu'elle était de 64,1 g/kWh en janvier 2019.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 7,8 % de la production, valeur inférieure à la moyenne annuelle.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.